

Explorer

La notion de patrimoine

NÎMES

LYCÉE



Vue de l'esplanade et de l'avenue Feuchères en 1847. Dessin de Guesdon. (Coll. Musée du Vieux Nîmes)

Guide de l'enseignant

Ressources activités



Les activités proposées dans ce dossier ont été conçues pour être utilisées dans le cadre de l'enseignement de spécialité HGGSP en classe de Terminale, et en particulier dans le thème 4 concernant le patrimoine.

Elles sont bien entendu exploitables et adaptables pour tout projet concernant le patrimoine nîmois pour les classes de collège et de lycée.

La première activité concerne les Journées Européennes du patrimoine afin de permettre aux élèves de découvrir cette manifestation et éventuellement d'y participer.

La seconde activité s'appuyant sur un dossier de documents de nature variée permet de travailler sur la prise en compte et la valorisation du patrimoine nîmois à travers les époques.

Ces activités peuvent être menées en autonomie par les enseignants, qui peuvent également s'appuyer sur une visite-guidée menée par une guide-conférencière pour enrichir les approches.

Proposition pédagogique 1 :

La notion de patrimoine à travers l'exemple de Nîmes

Objectif : Interroger la notion de patrimoine et analyser son extension à travers l'exemple du patrimoine de la ville de Nîmes

HGGSP : Terminale – Thème 4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques - Introduction

Parcours d'Education Artistique et Culturel : Fréquenter : identifier les lieux et les acteurs culturels de son territoire

Proposition pédagogique 2 :

Les enjeux de la patrimonialisation à Nîmes

Objectif : Comprendre le processus de patrimonialisation et les enjeux de la valorisation et de la protection à travers l'exemple du patrimoine de Nîmes

HGGSP : Terminale – Thème 4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques – Objet conclusif : La France et le patrimoine : des actions majeures de valorisation et de protection

Parcours d'Education Artistique et Culturel : S'approprier : mettre en relation différents champs de connaissances à propos du patrimoine nîmois

ACTIVITÉ 1: À PARTIR DU PROGRAMME DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À NÎMES

(disponible sur le site de la ville : www.nimes.fr et sous forme de brochure)

Mise au point : L'UNESCO distingue le **patrimoine naturel** qui concerne des lieux disposant d'une valeur exceptionnelle esthétique ou scientifique ou constituant l'habitat d'espèces menacées, et le **patrimoine culturel** ayant une valeur exceptionnelle pour l'archéologie, la préhistoire, l'histoire, la littérature, l'art ou la science.

Certains biens sont également dits **mixtes** (naturels et culturels).

Au sein du patrimoine culturel, il faut encore distinguer le **patrimoine culturel matériel** qui peut être mobilier (peintures, sculptures, monnaies, objets...) ou immobilier (monuments, sites archéologiques, ensemble architectural...) et le **patrimoine culturel immatériel** qui correspond à des traditions, des pratiques, des connaissances, des savoir-faire ainsi que les objets et les espaces qui leur sont associés.



Crédit photos OT Nîmes



Crédit photos OT Nîmes



Crédit photos OT Nîmes



La Nimoise — Maison de la brandade

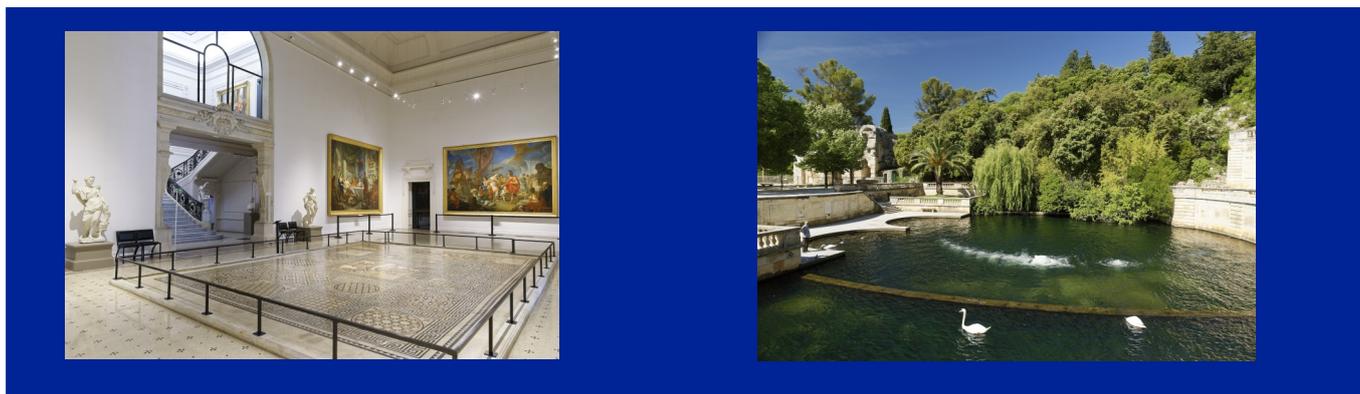
- ① A l'aide de la définition du patrimoine par l'UNESCO, relevez quels types de patrimoine sont présentés au public à Nîmes lors des Journées Européennes du Patrimoine. Relevez quelques exemples pour illustrer ces différents types de patrimoine.

Patrimoine naturel : le bois des Espeisses, le domaine d'Escattes...

Patrimoine culturel matériel mobilier : les orgues de l'église Saint-Paul, les textiles du musée du Vieux Nîmes, les tableaux du musée des Beaux-Arts...

Patrimoine culturel matériel immobilier : les monuments romains, les édifices religieux, les nombreux hôtels particuliers, les réalisations architecturales remarquables...

Patrimoine culturel immatériel : la course camarguaise, les sports traditionnels occitans, les cultures taurines...

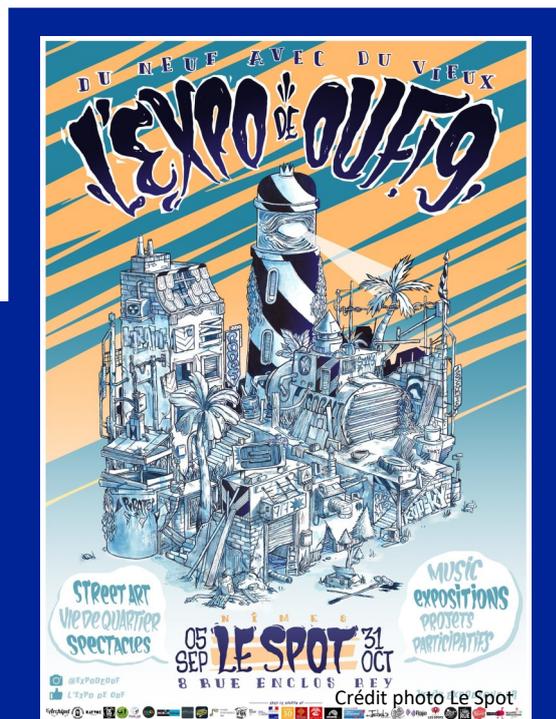


- ② Dans certaines éditions des Journées Européennes du Patrimoine, le *street art* est mis à l'honneur avec la visite des fresques de « l'expo de Ouf » réalisées sur les murs des quartiers Gambetta et Richelieu. Dans quel type de patrimoine classeriez-vous le *street art* ? Justifiez votre réponse.

Si les fresques murales peuvent être assimilées à des peintures et appartenir au patrimoine culturel matériel, le *street art* relève plutôt du **patrimoine culturel immatériel**.

Les murs supports de ces grandes fresques sont des espaces associés à cet art.

Le caractère souvent temporaire des œuvres de *street art* (démolition, recouvrement, dégradations...) permet également de penser à un patrimoine immatériel.



Crédit photo Le Spot

Crédit photo Le Spot

③ Pouvez-vous repérer quelques éléments du patrimoine rural dans ce programme ?

Dans les environs de Nîmes, les « randonnées du patrimoine » permettent de découvrir le patrimoine naturel de la garrigue, mais il est souvent associé à des éléments du patrimoine rural : petit patrimoine en pierre sèche (capitelles, clapas...), aménagements hydrauliques, chapelles.... On pourrait donc parler d'un patrimoine mixte (naturel et culturel).



④ Quel musée nîmois est en grande partie dédié à un patrimoine du quotidien ?
À un patrimoine culturel immatériel ? À un patrimoine industriel ?

Patrimoine du quotidien : les collections du musée du Vieux Nîmes témoignent des activités et de la vie à Nîmes : textiles, céramiques, mobilier, objets populaires...

Patrimoine immatériel : le musée des Cultures Taurines propose des collections et des expositions liées à la tauromachie.

Patrimoine industriel : le musée du chemin de fer retrace l'histoire du rail dans le Gard.



Crédit photos OT Nîmes



Crédit photos OT Nîmes

- ⑤ Relevez différents exemples du patrimoine culturel matériel pour chaque période ou chaque siècle proposé :
- Antiquité
 - Moyen âge
 - Époque moderne : XVI^e siècle, XVII^e siècle et XVIII^e siècle
 - Époque contemporaine : XIX^e siècle, XX^e siècle et XXI^e siècle

Antiquité : monuments romains de Nîmes (castellum aquae, tour Magne, Maison Carrée, porte Auguste et porte de France, temple de Diane, arènes), oppidum et menhirs dans les environs de Nîmes

Moyen âge : la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Castor

XVI^e siècle : plusieurs hôtels particuliers : l'hôtel de l'Académie, l'hôtel Meynier de Salinelles...

XVII^e siècle : Fort Vauban, plusieurs hôtels particuliers, chapelle des Jésuites...

XVIII^e siècle : hôtel de Ville, Jardins de la Fontaine, cimetière protestant, petit et grand temple, église Saint-Charles...

XIX^e siècle : préfecture, palais de Justice, galerie Jules Salles...

XX^e siècle : fresques de la Chambre de Commerce et d'Industrie, théâtre Bernadette Lafont, Carré d'Art, abribus Starck, Nemausus...

XXI^e siècle : PALOMA, musée de la Romanité...

NB : Les Arènes ne figurent pas en général sur le programme des Journées du Patrimoine, car à Nîmes, elles coïncident la plupart du temps avec les festivités de la fêria des Vendanges. S'y déroulent alors les spectacles tauromachiques.

- ⑥ Distinguez parmi ces exemples le patrimoine religieux et le patrimoine civil. Comment chacun évolue-t-il ? Que révèlent ces évolutions sur l'extension de la notion de patrimoine ?

En ce qui concerne les monuments romains de Nîmes, il n'est peut-être pas inutile de rappeler leur fonction, parfois mal connue. On peut montrer la place de la religion dans la société gallo-romaine avec la Maison Carrée (temple dédié au culte impérial) mais le temple de Diane, contrairement à ce que son nom indique, n'avait probablement pas de vocation religieuse. Le patrimoine civil antique est bien plus présent à Nîmes : aménagements urbains (remparts, tour, portes, adduction d'eau), bâtiments de loisirs (amphithéâtre).

A noter l'importance du patrimoine religieux dans la Nîmes médiévale et moderne, qui nous renseigne sur le poids de l'Église dans la société de l'époque, et qui révèle également l'importance des luttes de pouvoir entre protestants et catholiques à Nîmes entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

Depuis le XIX^e siècle, dans un contexte de sécularisation, le patrimoine nîmois englobe d'importants bâtiments civils : la préfecture, le palais de justice, des musées ou des galeries d'art...

Aux XX^e et XXI^e siècles, il s'étend à des constructions architecturales remarquables aux multiples usages : les logements expérimentaux de Jean Nouvel à Nemausus, les abribus réalisés par le designer Philippe Starck, ou encore la bibliothèque Carré d'art de l'architecte Norman Foster...

⑦ Depuis quand les Journées européennes du patrimoine existent-elles ? Quels sont les acteurs qui y participent à Nîmes ?

Les premières journées du patrimoine sont créées en France en 1984 à l'initiative du ministre de la Culture, Jack Lang. Elles deviennent en 2000 les Journées européennes du patrimoine. Depuis 1995, un thème général est proposé pour mettre en valeur certains aspects du patrimoine (Arts et divertissement en 2019, Patrimoine et éducation en 2020...).

Initiées par l'Etat (ministère de la Culture) puis par l'Union Européenne (depuis 1991), les Journées européennes du patrimoine sont largement organisées par les collectivités territoriales (régions, municipalités) qui présentent leur patrimoine naturel et culturel au public. De nombreux propriétaires privés mettent également en valeur le patrimoine, en ouvrant à la visite des bâtiments auxquels le public n'a habituellement pas accès (hôtels particuliers). Enfin, de nombreuses associations permettent l'animation de ces journées : troupes de théâtre, musiciens, associations de bénévoles et de passionnés...



ACTIVITÉ 2 : LES ENJEUX DE LA PATRIMONIALISATION À NÎMES

Activité à partir d'un dossier documentaire

I - UN INTÉRÊT PRÉCOCE POUR LE PATRIMOINE DE NÎMES (À PARTIR DU XVI^e SIÈCLE)

Doc 1: *Visite de François Ier aux monuments de Nîmes*, Alexandre Marie Colin, 1836, huile sur toile, 1,84 x 2,38m, Musée des Beaux-Arts de Nîmes.



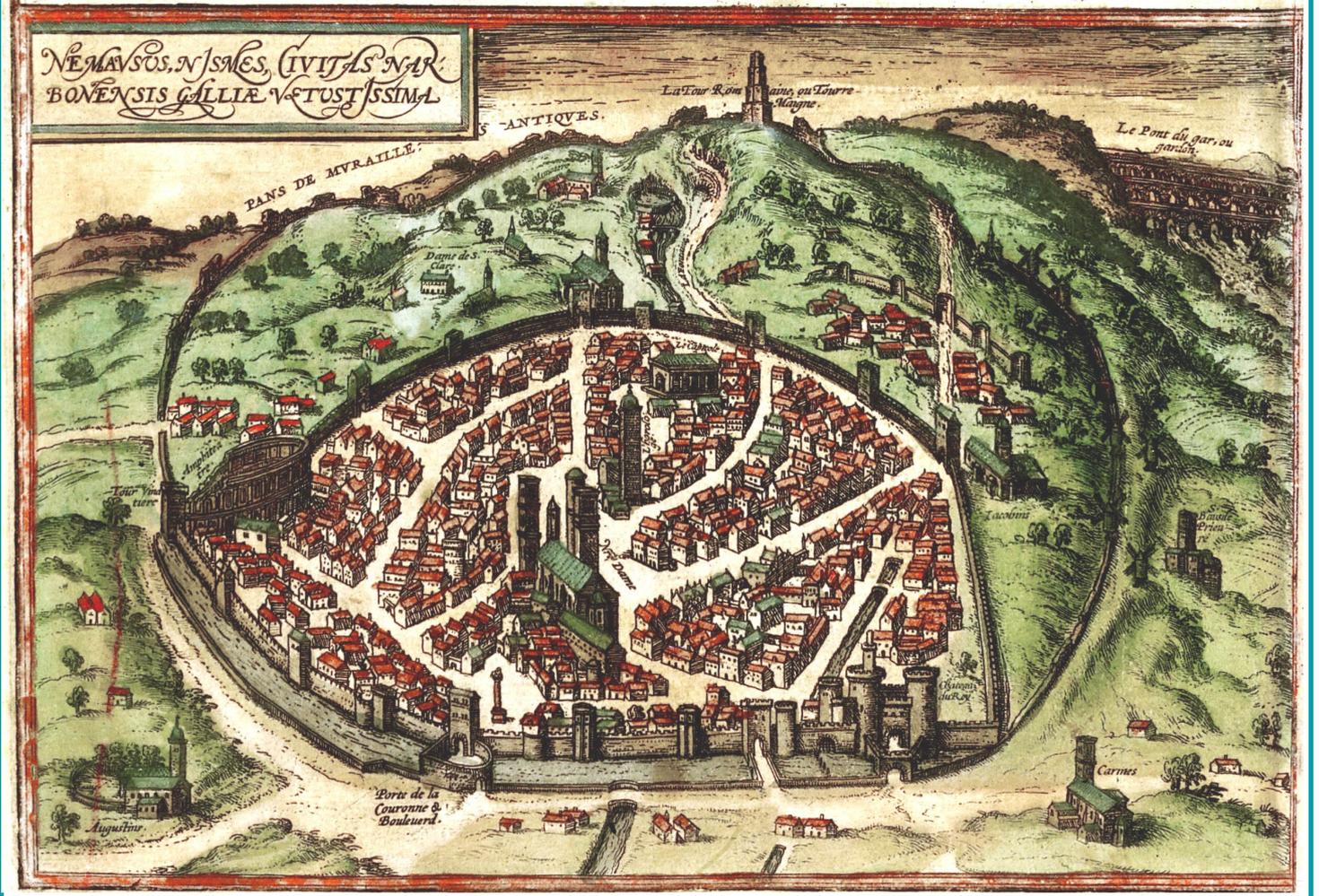
① Décrire tableau de Colin. Que symbolise le geste de François Ier mis ici en valeur par l'artiste ?

Le peintre Alexandre-Marie Colin, directeur et professeur de l'Ecole de Dessin de Nîmes de 1834 à 1838, peint la visite de François Ier en 1533 sur le parvis de la Maison Carrée. Le roi est représenté entouré de sa cour, un genou à terre, en train de dépoussiérer et déchiffrer une inscription romaine. A l'arrière-plan, le peintre figure la ville antique (tour Magne) comme la ville médiévale (remparts).

Ce geste symbolise le rôle de mécène et de protecteur des arts de François I^{er} qui rend à la ville de Nîmes les armes de l'ancienne colonie romaine et ordonne la destruction des habitations défigurant l'amphithéâtre antique.

- ② Quels monuments nîmois retrouve-t-on sur le plan de Poldo d'Albenas ? A quoi correspondent les 2 remparts successifs ?

Doc 2 : Le vrai portrait de la Ville de Nîmes comme elle était en 1560, Jean-Poldo d'Albenas, gravure sur bois (Coll. Carré d'Art Bibliothèque)



Jean Poldo d'Albenas est un avocat nîmois. Humaniste, il est le premier à avoir publié ses travaux sur les monuments romains de la ville en 1560. Il y décrit les monuments connus à cette époque qu'il agrémente de nombreuses illustrations (plan, façades, coupes, détails).

On reconnaît sur le plan les principaux monuments romains : l'amphithéâtre, la Maison Carrée, la tour Magne. On aperçoit au loin le pont du Gard. Mais c'est bien la ville médiévale qui est représentée : resserrée autour de la cathédrale et de la maison consulaire (tour de l'Horloge), derrière les remparts médiévaux bien moins vastes que les remparts antiques, ce qui montre le repli urbain de la ville depuis la fin de l'Antiquité. On voit le site de la source, très important à l'époque antique, ici abandonné.

II - UN SOUCI CROISSANT DE VALORISATION ET DE PROTECTION (FIN XVIII^e SIÈCLE – MILIEU XX^e SIÈCLE)

- ③ Quels sont les usages de l'amphithéâtre au début du XIXe siècle ? Quels sont les différents objectifs poursuivis par ces arrêtés préfectoraux ?

Doc 3 : 2 arrêtés préfectoraux de 1807 et 1822 concernant la conservation de l'amphithéâtre romain

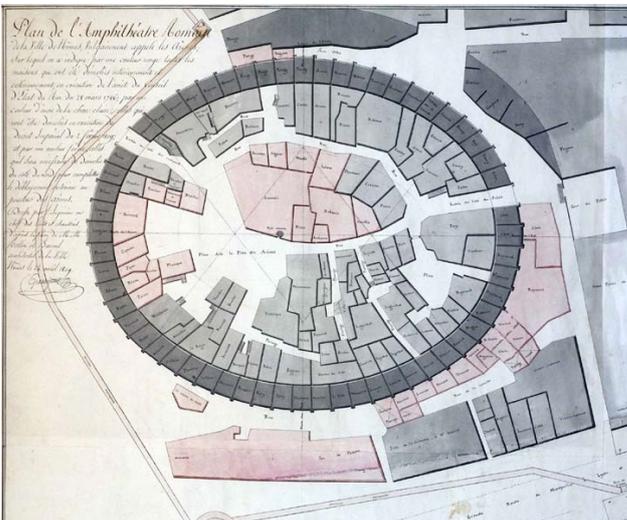
Arrêté préfectoral du 20 août 1807 : "Considérant que par l'arrêt du conseil d'état du 28 août 1786, les arènes situées dans la Ville de Nîmes ont été reconnues comme l'un des plus beaux monuments qui restât de la grandeur des romains ; que leur établissement était une entreprise qui devait rendre aux arts et à l'admiration publique un édifice célèbre échappé aux ravages des guerres et du temps ; mais dont l'antique magnificence était déshonorée par les viles constructions qui y ont été élevés dans les siècles de barbarie ; que de rétablissement il résulterait pour la Ville de Nîmes l'avantage d'être préservée des maladies meurtrières que l'insalubrité des masures qui obstruent tant l'intérieur que le pourtour extérieur des arènes occasionnent fréquemment ...et qu'il a été ordonné ... qu'il serait procédé au rétablissement des Arènes de la dite Ville de Nîmes et à la démolition des maisons qui les obstruent et les deshonnent et sont un outrage fait à un monument digne de la vénération de tous les amis des arts et même de l'admiration publique; qu'ainsi il importe de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces contraventions"

Arrêté préfectoral du 11 novembre 1822 : "Il est fait la même défense, ...de déposer également, soit des matériaux, soit tous autres objets, ..., d'y faire stationner des bestiaux; d'attacher des cordes aux grilles d'enceinte pour y étendre du linge"

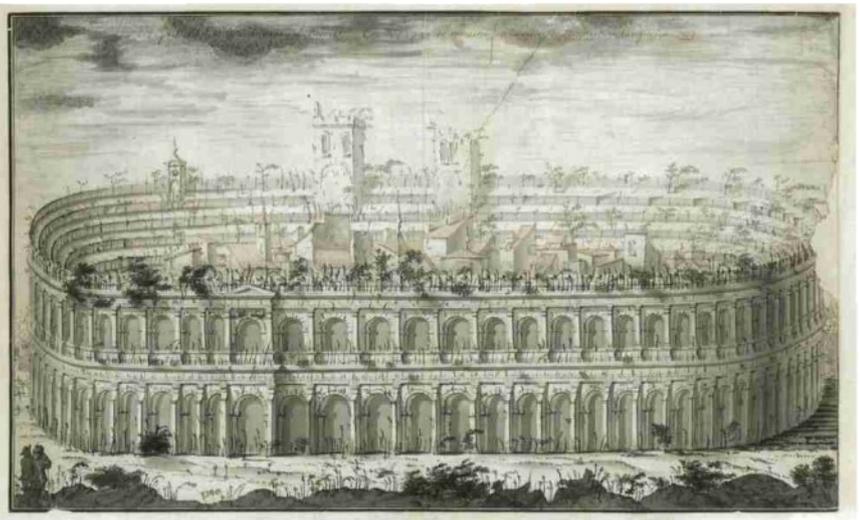
Du XVI^e siècle (départ des chevaliers du château des Arènes) au début du XIXe siècle, les Arènes sont habitées. Voir le webdoc : <https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/restaurer/hier/tour--proprietaire/les-arenas-habitees/vue-generale-des-arenas-animees/>

L'arrêté préfectoral de 1809 vise à leur dégagement (voir le webdoc: <https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/restaurer/hier/creuser-le-sujet/le-degagement-des-arenas/>) pour des raisons de salubrité et d'esthétique, mais surtout parce qu'on reconnaît leur valeur en tant que témoignage d'un passé glorieux, qu'on veut soumettre à l'admiration de la population et des visiteurs. C'est pour cette raison que les alentours de l'amphithéâtre sont aussi dégagés, afin de mettre en valeur le monument.

Malgré la destruction des habitations, l'arrêté préfectoral de 1822 nous montre que les Arènes sont encore perçues comme un bâtiment utilitaire par la population nîmoise qui ne comprend pas encore son intérêt patrimonial.



Plan de l'amphithéâtre Romain de la ville de Nîmes, Victor Grangent, 1809, Coll. Musée du Vieux Nîmes



Dessin aquarellé représentant l'amphithéâtre de Nîmes, 1704, Coll. Musée du Vieux Nîmes

- ④ A l'aide d'une recherche documentaire, présentez Prosper Mérimée et montrez quel est son rôle dans la protection et la valorisation du patrimoine nîmois. Comment qualifier son jugement sur la Maison Carrée ? Quels sont ses arguments ?

Doc 4 : Le jugement de Prosper Mérimée sur la Maison Carrée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, 1835, Paris.

« La maison Carrée ne mérite pas sa réputation. Il est vrai que son portique est magnifique ; mais les colonnes engagées dans le mur de la cella font un triste effet. Leurs chapiteaux sont courts et écrasés ; enfin, je trouve la corniche lourde et surchargée d'ornements. Le toit du portique est une restauration moderne. Les caissons qui en forment le plafond sont en carton-pâte, Dieu me pardonne, et d'un goût très médiocre. »

Prosper Mérimée, auteur de célèbres nouvelles, devient en 1834 inspecteur général des monuments historiques. Il est le 2^e à occuper ce poste, créé sous l'impulsion de François Guizot, alors ministre de l'Intérieur, en 1830. Il aura pour tâche de « parcourir successivement les départements de la France, s'assurer sur les lieux de l'importance historique ou du mérite d'art des monuments, [...] et stimuler enfin en les dirigeant le rôle de tous les conseils de département et de municipalité, de manière à ce qu'aucun monument d'un mérite incontestable ne périclite par cause d'ignorance et de précipitation [...]. Ce poste que Prosper Mérimée occupe jusqu'en 1853, lui permet de sillonner le Midi, l'Ouest, le Centre de la France et la Corse pour des voyages d'inspection dont il publiera les rapports. Il entend établir une liste des monuments dignes d'intérêt : la 1^{ère} liste des monuments historiques voit le jour en 1840 parmi lesquels sont classés les monuments antiques de Nîmes.

Le jugement de Prosper Mérimée sur la Maison Carrée lors de sa première tournée d'inspection en 1835 est pourtant sévère. Deux critiques distinctes sont ici précisées : il porte en effet tel un critique d'art un jugement esthétique négatif sur l'architecture du monument et déplore également les choix opérés lors de précédentes restaurations.

- ⑤ Quelle image donne cette gravure des Arènes ?

Doc 5 : Gravure romantique extraite de *La France ancienne et moderne*, 1865, Bibliothèque Carré d'Art.



De cette gravure se dégage l'image d'un lieu romantique : le couple ou la rencontre amoureuse au 1^{er} plan, le cadre romantique par excellence de l'amphithéâtre en partie ruiné qui se détache sur un ciel aux nuages lourds à l'arrière-plan. L'émergence du mouvement romantique, en partie fondé sur la nostalgie du passé, entraîne la publication de très nombreux livres et gravures des plus beaux sites et monuments français. Le tableau de Colin (doc 1) participe de cette même rêverie historique.

- 6 Quelles sont les collections abritées par le musée de la Maison Carrée au XIXe siècle ? Quels problèmes semblent se poser dans la valorisation du patrimoine de la ville ? Où sont désormais conservées ces différentes collections à Nîmes ?

Doc 6 : Le musée de la Maison Carrée (musée Marie-Thérèse) a ouvert ses portes en 1824



Le Musée de la Maison Carrée, lithographie de Turpin de Crissé, 1835, Coll. Carré d'Art Bibliothèque

La Maison Carrée a fait l'objet d'une vaste campagne de dégagement et de restauration entre 1816 et 1824. Une importante campagne de fouilles archéologiques eut lieu, la cella fut dégagée des structures liées à sa transformation en église par les Augustins au XVIIe siècle, et les pavages, la toiture, les plafonds et les façades furent restaurés.

En 1823, on décide d'installer un musée dans la Maison Carrée pour regrouper tant les collections des beaux-arts que les collections archéologiques. Prosper Mérimée critique ce choix lors de son séjour : « On a fait un musée de la Maison Carrée, et je ne sais pas si cette idée mérite des éloges. La cella, de très petite dimension, ne peut contenir, outre les tableaux qui couvrent les murailles, tous les fragments antiques que les fouilles ont produits. On en a rangé le surplus tout autour de l'enceinte du temple ; exposés à la pluie, ces débris précieux se détériorent rapidement. »

En 1896 est créé un véritable musée archéologique dans l'ancien collège des Jésuites. Les collections archéologiques de la ville sont depuis 2018 visibles au musée de la Romanité. Les collections des beaux-arts quant à elles sont transférées dans le musée des Beaux-Arts en 1907.



La Maison Carrée, Gravure d'après Thomas Allom, vers 1845, Coll. Archives municipales 3Fi23

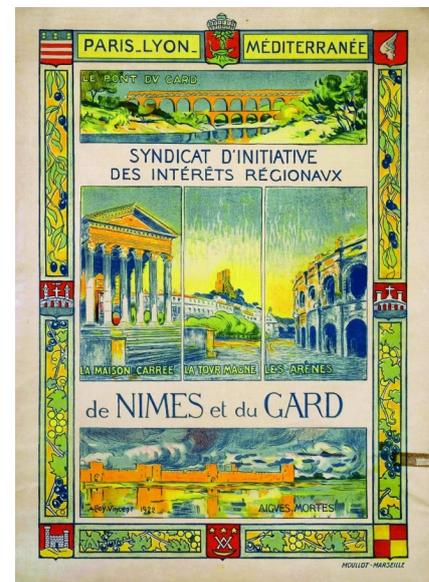
7 Comment expliquer le développement du tourisme à Nîmes et dans le Gard au début du XX^e siècle ?

Le développement du tourisme s'explique par l'essor du chemin de fer et en particulier la ligne Paris-Lyon-Méditerranée créée en 1857 par Paulin Talabot.

Le syndicat d'initiative des intérêts régionaux né en 1902, ancêtre de l'office du tourisme, mise sur le patrimoine culturel antique de Nîmes et du Pont-du-Gard mais aussi sur le patrimoine médiéval avec la ville d'Aigues-Mortes.

La vigne et l'olive sont représentées. Bien que la ligne PLM permette le développement d'un tourisme balnéaire, ce n'est pas encore le cas pour le Gard dont le littoral n'est pas aménagé.

Doc 7 : Affiche d'Eloy Vincent pour la compagnie ferroviaire PLM, 1922



III - UNE INFLATION PATRIMONIALE (FIN XIX^e SIÈCLE-DÉBUT XX^e SIÈCLE)

8 Consultez le site internet de la ville de Nîmes (rubrique Urbanisme et habitat) pour répondre aux questions suivantes :

Depuis quand la ville de Nîmes a-t-elle un secteur sauvegardé (devenu site patrimonial remarquable en 2016) ? A quel secteur correspond-il ?

Quels sont les objectifs de ce classement en site patrimonial remarquable ?

Quelles sont les méthodes utilisées pour y parvenir ?

Doc 8 : Le Site Patrimonial Remarquable de Nîmes (ancien secteur sauvegardé) :

Site internet : <https://www.nimes.fr/index.php?id=3512>

La loi Malraux de 1962 donne naissance aux secteurs sauvegardés. Celui de Nîmes est créé en 1985 ; il prend le nom de site Patrimonial Remarquable en 2016. Il s'étend sur un secteur de 41 ha englobant l'Ecusson ainsi que des places et des squares adjacents. Il devrait prochainement s'étendre jusqu'aux Jardins de la Fontaine.

Il s'agit principalement de protéger et mettre en valeur le patrimoine, afin d'en renforcer l'attractivité touristique, tout en mettant l'accent sur le développement économique du secteur et en prenant en compte les besoins et le cadre de vie des habitants de ces quartiers anciens, parfois dégradés.

Des règles d'urbanisme particulières sont définies dans un Plan de sauvegarde et de mise en valeur, et des aides sont accordées pour leur mise en œuvre : avantages fiscaux pour les travaux de réhabilitation, subventions pour les opérations de ravalement de façades ou de réfection des devantures commerciales...

9 En quoi consiste Nemausus ? Depuis quand considère-t-on que cet ensemble appartient au patrimoine nîmois ?

Quelles sont les spécificités de Nemausus au sein du patrimoine culturel de Nîmes ? Quelles en sont les conséquences ? Quels points de vue s'opposent vis-à-vis de Nemausus ?

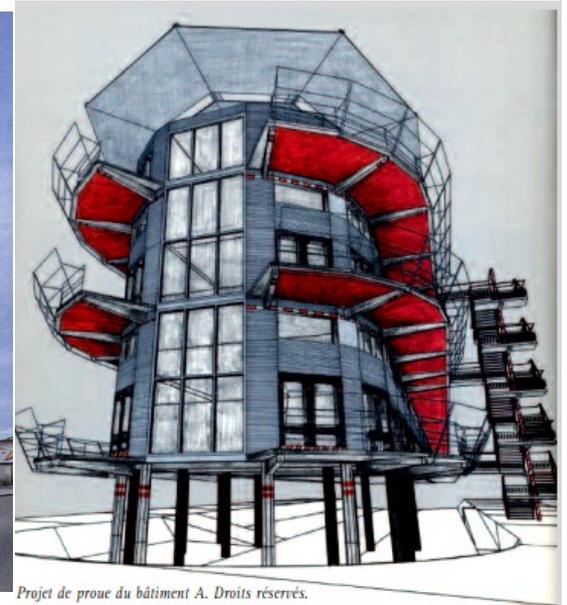
Docs 9 : Une architecture contemporaine remarquable : Nemausus :

Brochure : <https://fr.calameo.com/read/00015787821ec71df34b1>

Article d'architecture: <https://www.reseau-lieu.archi.fr/Nemausus-patrimonialisation-d-une-architecture-vecue>



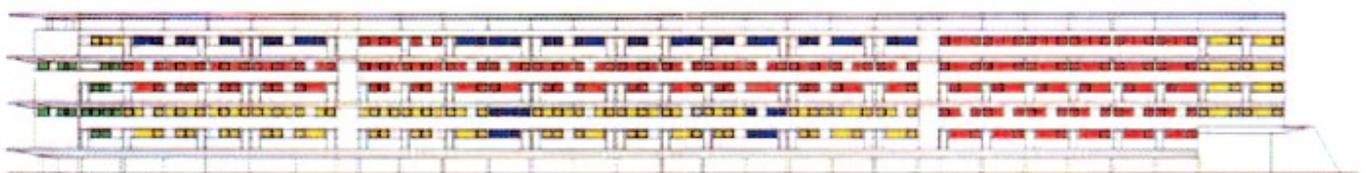
Crédit photo: Hisao Suzuki - Jan Derwig - Olivier Boissiere



Projet de proue du bâtiment A. Droits réservés.

Nemausus est un ensemble de 2 longs immeubles parallèles abritant 114 appartements, réalisé par l'architecte Jean Nouvel en 1987 à la demande du maire de Nîmes de l'époque, Jean Bousquet, qui impulsa une importante politique de construction, marquée par d'importantes réalisations architecturales (stade des Costières, Colisées, Carré d'Art). Les deux « vaisseaux » de Nemausus ont déjà un caractère exceptionnel dans les constructions de logements sociaux de l'époque. Nemausus reçoit en 2008 le label « patrimoine du XX^e siècle » qui devient en 2016 le label « Architecture contemporaine remarquable » qui signale les édifices et productions de moins de 100 ans non protégés au titre des Monuments historiques.

Comme l'indique le titre de l'article d'Anne Debarre, Nemausus présente la spécificité d'être un patrimoine vécu, habité, ce qui laisse des traces et entraîne des transformations matérielles par les habitants. Pour certains, cette appropriation dénature le patrimoine original, bien que Jean Nouvel lui-même défende un patrimoine conçu comme un espace en devenir. L'auteure fait en outre le constat d'un clivage fort entre la reconnaissance internationale d'une œuvre architecturale



BATIMENTS B ■ 2 PIÈCES ■ 3 PIÈCES ■ 4 PIÈCES ■ 5 PIÈCES

Répartition des stores en fonction du type d'appartement. Droits réservés.

Pourquoi l'amphithéâtre doit-il être restauré ? Quels sont les différents métiers associés à la restauration des Arènes ?

Quels sont les enjeux actuels de la restauration d'un monument historique comme les Arènes ?

Docs 10 : La restauration des Arènes

Vidéo : Un diagnostic pour l'avenir : <https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/restaurer/aujourd-hui/pot-de-bienvenue/un-diagnostic-pour-l-avenir/>

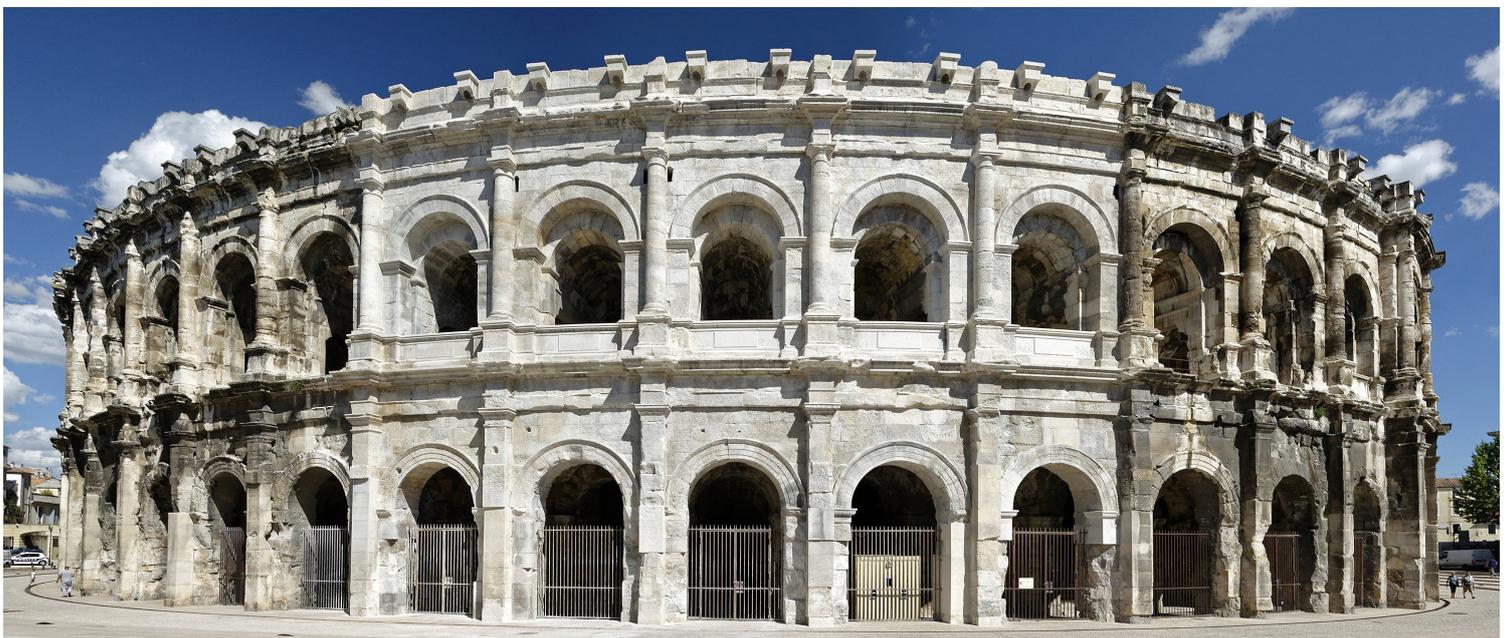
Différentes photos de la travée 49 avant et après restauration : <https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/restaurer/aujourd-hui/piece-rapportee/la-restauration-de-la-travée-49/>

Vidéo : les enjeux de la restauration : <https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/restaurer/aujourd-hui/piece-rapportee/parole-d-expert--conserver-et-restaurer-un-monument/>

Dans la vidéo « Un diagnostic pour l'avenir », le chercheur explique l'état de dégradation des pierres de l'amphithéâtre principalement par la technique de la pose sans mortier, et par la dégradation du système antique d'évacuation des eaux pluviales, qui désormais s'infiltrent dans les blocs de pierre. On peut constater les dégradations à travers des photos et des vidéos (<https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/restaurer/aujourd-hui/pot-de-bienvenue/les-causes-de-degradations/>).

De nombreuses professions sont associées à la restauration des Arènes : ingénieurs, archéologues, architectes, géomètres, tailleurs de pierre. Il faut également évoquer le rôle du conservateur du patrimoine qui travaille au sein de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et délivre les autorisations pour faire des travaux sur les monuments protégés, et l'architecte en chef des monuments historiques, seul habilité à conduire des travaux sur un monument inscrit ou classé.

Les enjeux actuels de la restauration d'un monument historique diffèrent en fonction du monument concerné. La question principale qui se pose est la restitution du monument tel qu'il fut à l'origine en restituant des éléments disparus, la conservation d'éléments ajoutés postérieurement, ou sa simple préservation en limitant les ajouts et les modifications. La question de la réception et de la compréhension du monument par le public est également essentielle. Les enjeux de la restauration dépendent enfin des goûts, de la sensibilité ainsi que des savoir-faire de chaque époque.



Rénovation des travées 53 à 57 de l'amphithéâtre de Nîmes, terminée en décembre 2019, Ville de Nîmes

Nîmes appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue le label Ville ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui mettent en œuvre des actions d'animation et de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Il garantit la compétence des guides-conférenciers, des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions.

Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène l'architecture et le patrimoine dans sa diversité.

Aujourd'hui, un réseau de près de 200 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

La région Occitanie compte actuellement vingt-sept Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le service Valorisation et diffusion des patrimoines

coordonne les initiatives de Nîmes, Ville d'art et d'histoire, en collaboration avec la Drac Occitanie.

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

met à disposition du public, au sein de l'office de tourisme, une maquette-vidéo « Nîmes au fil des siècles » retraçant l'histoire de Nîmes, de l'antiquité à nos jours.

Des idées de visites pour approfondir :

En autonomie :

La maquette vidéo de l'office du tourisme : Nîmes au fil des siècles (10 min)

En visite guidée :

L'amphithéâtre (différents usages, restaurations)

Comparaison Maison Carrée et Carré d'Art

Nemausus : patrimoine du XXe siècle

Renseignements

Direction des Musées et du Patrimoine

Service valorisation et diffusion des patrimoines

Hôtel de Ville

30033 NIMES Cedex 9

Tél. 04 66 76 74 49

www.nimes.fr

